FFR
LIGUE RÉGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE

BUREAU DE LA LIGUE DES HAUTS-DE-FRANCE DE RUGBY

Mardi 04 novembre 2025

Procès-verbal

Lieu : Siège social, Villeneuve d'Ascq.
Heure : 19h

Membres présents : ABRAHAM Thomas, CADOUT Gérard, CODRON Claude, DIERS Mélissa-Andrea, DRIEUX Marie, FINET Jean-Pierre, GRADEL Olivier, ROBIN Sandrine, VIZIER Christian.
Membres excusés : BARTHOLOMEUS Christian, CARREZ Sébastien, DUBAR Bertrand.
Membres absents : /
Invités : HABERSTICH Perrine, LEBEGUE Martin, SALEILLE Martin.

La réunion est ouverte à 19h par le Président.

Ordre du jour :

- Point sportif par Martin Saleille
- Assemblée générale morale
- Médailles
- Mise en place de l'accompagnement des POD
- Questions diverses

I) Point sportif

- Observatoire du rugby : au 04/11/25, la Ligue compte 10529 licenciés (soit 1,1% d'augmentation à date). L'augmentation est particulièrement élevée chez les femmes. La Ligue n'est pas efficace au niveau des nouveaux licenciés (-11% à date) et de l'attractivité, mais elle fidélise correctement. La moyenne nationale d'augmentation à date est de 3,1%, ce qui montre que notre Ligue est en retard.
- Concernant le haut niveau régional, la sélection M13 commencera en janvier. Le Super Challenge de France est en cours, le premier match aura lieu en novembre. Des

détections ont lieu sur les tournois interdépartementaux. Le centre de suivi M15 a fait son stage à Haubourdin durant les vacances de la Toussaint. Les jeunes sont gardés ou non conservés. Certains peuvent être réintégrés ou intégrés en cours de saison. Le premier déplacement de l'Amicale des VI Nations s'est bien passé ; les garçons se sont qualifiés pour la seconde phase.

- La formation fédérale compte 264 nouveaux inscrits et une centaine de réinscriptions. 2 certificats fédéraux sont en réflexion.

II) Assemblée générale morale

Après diverses discussions, le Bureau propose de ne pas organiser d'assemblée générale morale de fin de saison, mais de la coupler avec la réunion de rentrée. Le Bureau propose la date du samedi 29 août 2026, à faire valider au prochain Comité directeur.

III) Médailles

Claude Codron fait un point sur les médailles. Il existe aujourd'hui les médailles de la FFR, les médailles de la Ligue et les médailles du bénévolat (NB : la Ligue vient d'en recevoir plus de 70). Claude propose d'arrêter les médailles de la Ligue et de les remplacer par les médailles bénévoles car il y a trop de confusion et trop de sortes de médailles.

Cette résolution est soumise aux voix.

Pas de vote contre.

Pas d'abstention.

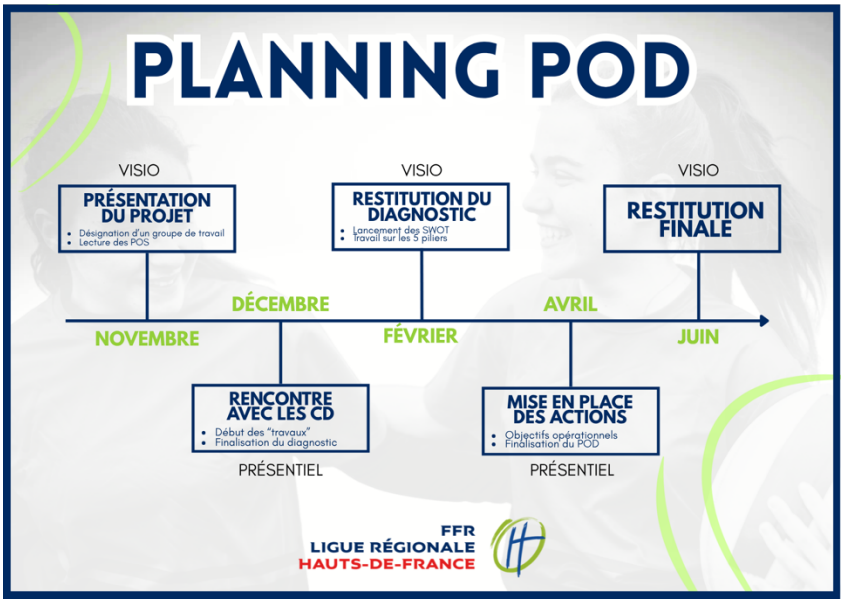
Les médailles de la Ligue sont arrêtées.

IV) Mise en place de l'accompagnement des POD

A la suite de l'adoption du POS 25/29 de la Ligue des Hauts-de-France, c'est au tour des comités départementaux de rédiger leur projet d'orientation stratégique.

La commission de suivi des POD est composée de Claude Codron, Perrine Haberstich, Eric Saleille et Martin Saleille.

Le calendrier de suivi ci-joint va être proposé :



V) Questions diverses

- Les comptes clos 24/25 ont été envoyés à tous les membres du Comité directeur. Les économies réalisées ont été faites grâce à la commission haut niveau et la commission des arbitres, ainsi que différents contrats qui ont été négociés ou arrêtés (mutuelle, machine à affranchir, arrêt de la location du Stadium…).

- Gérard Cadout demande la politique de prise en charge des goûters sur le Super Challenge de France. Apparemment, le club de Beauvais l'aurait pris à sa charge par le passé et il ne voudrait pas que cela se reproduise. Marie Drieux et Sandrine Robin se chargent de prendre le point.

- Le lycée Beaupré qui abrite l'APER d'Haubourdin sollicite la Ligue sur une participation financière à l'entretien du terrain synthétique. Il a lieu tous les 4 ans. L'administration du lycée a demandé plusieurs devis et a retenu la proposition d'ID Verde pour un montant TTC de 4310€. La dernière fois que cette demande avait été faite, la Ligue avait accepté de financer l'entretien.

Les élus sont plutôt favorables à cette demande. Perrine Haberstich et Olivier Piat se sont mis en contact avec la FFR pour solliciter une prise en charge et sont en attente de réponse.

La proposition suivante est mise aux voix : en cas de refus de prise en charge par la FFR, la Ligue accepte de financer l'entretien à hauteur de 2000€.

Pas de vote contre.

Une abstention.

La Ligue accepte à la majorité des voix exprimés la participation de 2000€.

- Perrine Haberstich a avancé dans la négociation de la convention Impact Oval. Il s'agit d'une convention de collaboration d'associations qui contient une annexe développant de manière précise toutes les missions dévolues à Impact Oval. Il leur est notamment demandé la gestion complète des TNQC et DSVE, ainsi que d'animer des webinaires et de prendre contact avec tous les comités départementaux pour que l'entièreté du territoire de la Ligue puisse bénéficier de l'action d'Impact Oval. Les membres du Bureau sont plutôt satisfaits de ces changements. La négociation continue.

 Christian Vizier demande à quel titre Impact Oval est « logé » à la Ligue, quelles formes de contribution sont prévus pour cette occupation et comment cela se passe. Perrine répond qu'Impact Oval a été, depuis sa création, historiquement logé à titre gratuit sans aucune forme de contrepartie. La cohabitation entre les salariés de la Ligue et les salariés d'Impact Oval est très compliquée. Claude et Jean-Pierre se proposent de demander un rdv formalisé au Directeur d'Impact Oval.

L'ordre du jour étant ainsi épuisé, la séance est levée à 20h51.

Pour faire valoir ce que de droit,

Olivier Gradel,
Secrétaire général

